

LOGO DE LA VILLE DE FIGEAC

REGLEMENT D'UTILISATION

Préambule

Le logo de la ville de Figeac a fait l'objet d'un dépôt à l'INPI (Institut National de la Protection Industrielle) le 15 mars 1999 sous le n° 99780675 (BO.99.37). Il est donc protégé par la loi.

Son utilisation est réservée à la Mairie de Figeac, et les organismes autorisés, dans les opérations qu'elle initie ou qu'elle accompagne.

Conditions d'utilisation

L'utilisation du logo est régie par des conditions d'usage et le respect d'une charte graphique.

Les conditions d'usage

L'autorisation est accordée pour l'usage et la durée déterminés par le demandeur dans le formulaire prévu à cet effet. Le demandeur ne peut donc se prévaloir d'une autorisation permanente.

Elle est accordée pour un événement autorisé et ne peut être cédée ou transférée à un tiers, à quelque titre que ce soit.

Sont interdites

➤ l'association du logo à des actions ou à des activités qui pourraient porter atteinte à l'image de la Ville de Figeac, à l'ordre public et aux bonnes mœurs.

➤ l'utilisation non autorisée à des fins économiques, commerciales, publicitaires ou politiques.

Respect de la charte graphique

Le logo doit apparaître dans son intégralité, en respectant les formes, couleurs, et position de chacun des éléments les uns par rapport aux autres. Aucune partie ne peut être reproduite séparément. Aucun élément ne doit franchir la délimitation de la zone de protection de l'identité visuelle.

Sont interdites

➤ l'association avec une autre marque, symbole, dessin logo ou nom commercial

➤ l'association avec des reproductions, textes explicatifs, légendes ou tout autre indication ne faisant pas partie du logo.

Responsabilité

La Ville de Figeac décline toute responsabilité quant à l'utilisation non autorisée qui pourrait être faite du logo, et se réserve le droit de retirer à tout moment son autorisation si elle constate le non-respect du présent règlement, ceci sans préjudice des poursuites prévues par la loi.

Formulaire de demande

Je soussigné demande l'autorisation d'utiliser le logo de la Ville de FIGEAC.

Nom et adresse de l'organisme (association,)

.....

Nom, prénom, qualité du demandeur.....

.....

Usage prévu du logo :

Type de support :

Descriptif succinct :

.....

La Ville de Figeac soutient-elle cette manifestation (subvention, services techniques) ?

Préciser :

Période d'utilisation prévue (de date à date) :

Lieu :

Je certifie avoir pris connaissance du règlement ci-dessus et m'engage à en respecter la totalité des termes.

Je joins à ma demande un exemplaire du support prévoyant l'utilisation du logo.

Fait à, le

Signature :